

La Vallée des Jeux
Ludothèque associative loi de 1901
en mairie de Bailly-Romainvilliers
51 rue de Paris
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 7 SEPTEMBRE 2019

Adhérents présents :

Riffault Nathalie, Leclercq Mathieu, Laze Magalie, Sabin Pierre, Bélou-Affre Marie, Escalé Julie, Belaïch Valérie, Fleuret Jérôme, Rieux Raphaël, Daguerre Stéphane, Lobera Cathy, Olivier Frédérique, Sabin Pierre, Bellenger Lydia, Peccora David, Borrot Christopher, Sologne Diane, Bellenger Patrick, Florin Vincent, Malon Sophie, Petitjean Gérald, Zerbib Lauriada, Duchemin Laurence.

Représentants des élus de la municipalité :

Madame le maire Anne GBIORCZYCK,
Madame Fabienne de MARSILLY, adjointe au maire, déléguée au développement culturel et à la vie locale.
Edith COPIN-DEBIONNE Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal des Enfants, Conseil Municipal des Jeunes, aux jumelages et à la communication.

Cinq pouvoirs ont été remis :

- Françoise Thoucnon donne pouvoir à Jérôme Fleuret,
- Aurélie Pezzali donne pouvoir à Raphaël Rieux,
- Christel Kreckelberg donne pouvoir à Stéphane Daguerre,
- Nicolas Ronteix donne pouvoir à Marie Bélou-Affre,
- Céline Dumar donne pouvoir à Magalie Laze.

La réunion débute à 17H30 à la salle du coq faisán à Bailly-Romainvilliers.

VB ML AB
R JF

1. Rapport moral

En préambule le président de La Vallée des Jeux indique que l'association a eu **15 ans** en octobre 2018.

Il résume l'exercice 2018-2019 comme une année de poursuite des modifications déjà commencées pendant la gestion précédente.

En effet, le grand chantier de l'été 2018 avait consisté à réorganiser le local de stockage des jeux géants avec définition et étiquetage de chaque emplacement. Jusqu'alors, les jeux étaient seulement entreposés. Du fait de cette désorganisation, la recherche d'un jeu était chronophage, surtout quand le jeu n'était pas très souvent loué. Désormais, les jeux sont rangés avec un emplacement bien défini par un étiquetage précis.

Cette réorganisation a continué par un meilleur agencement de la ludothèque :

- des étagères ont été ajoutées,
- le réfrigérateur a été changé,
- un téléviseur a été installé,
- le local technique a été nettoyé et rangé pour être mis en conformité.

1) Les Jeux Géants

Auparavant, les personnes désirant louer un jeu géant devaient télécharger un catalogue et « passer commande » par mail sans visibilité sur sa disponibilité.

Dorénavant, la boutique en ligne gère les réservations. Cette amélioration limite les échanges de mails et permet au « client » de vérifier immédiatement la disponibilité d'un jeu.

2) Les Bénévoles

L'association ne compte à ce jour qu'une petite dizaine de bénévoles assurant les permanences de la ludothèque. A cette équipe, s'ajoute une dizaine bénévoles supplémentaires qui apportent leur soutien pour les manifestations. Pour les Ludofolies, le nombre de bénévoles s'élève à une trentaine.

Évaluation des heures de bénévolat (sans compter la préparation des événements en amont) :

	Nombre d'heures	Quantification des heures	
<u>Manifestations</u>			
Ludofolies (2 jours)	720	30 bénévoles	pendant 2 jours de 12h de 8h à 20h
Rallye	130	5 bénévoles	pendant une journée de 8h à 20h
Féerie de Noël	54	6 bénévoles de 10h à 19h	de 10 h à 19 h
Assomania	140	10 bénévoles	de 7 h à 20 h
Tournois Abalonne	18	1 bénévole	2 soirées « d'entraînement » de 5h + préparation (4h) + tournois (4h)
<u>Fonctionnement général</u>			
Ludothèque	600	12h30/semaine	48 semaines / an
Administratif	250	50h/an/personne du bureau	
8 Ateliers créatifs de 4 heures	64	2 bénévoles	8 ateliers de 4 heures

Soirées jeux	234	3 bénévoles	18 soirées – 5h/soirée 1 heure plusieurs fois par mois avec mise à jour du site. 3/an 5h de jeux + 10 heures de préparation par jeu 10 après-midi par an, 3h par après- midi
Location des jeux géants	30	1 bénévole	
Soirées enquêtes	90	2 bénévoles	
Après-midi jeux	60	2 bénévoles	
Total	2390		

3) Communication

Les administrateurs du site sont le président et le secrétaire du bureau ; celui-ci est actualisé régulièrement, notamment pour intégrer de nouvelles fonctionnalités.

La page Facebook de La Vallée des Jeux est très active grâce au secrétaire du bureau. Une newsletter informe régulièrement les adhérents sur les dernières activités et manifestations organisées par la ludothèque.

4) Les adhérents

Le nombre d'adhérents à l'association (comptabilisés à fin juin 2019) est en légère augmentation, avec 106 familles adhérentes.

Les romainvillerois sont toujours largement majoritaires avec environ 40 % des familles adhérentes. Les habitants du Val d'Europe (Bailly compris) représentent quasiment 70 % des adhésions.

Remerciements

Le président rappelle que l'année 2018-2019 est, pour lui, particulière, puisqu'il occupe la fonction de président pour la première fois.

Le président tient à remercier les membres du bureau et du conseil d'administration sans qui l'association serait sûrement très différente ; les adhérents, bien sûr, qui donnent l'envie de faire toujours mieux ; les bénévoles sans qui les projets et manifestations ne seraient pas réalisables.

Pour finir, le Président remercie la mairie et les élus, non seulement pour leur soutien matériel et financier mais aussi pour leur écoute.

Madame le maire prend alors la parole pour remercier la ludothèque de son action dynamique au sein du tissu associatif communal et saluer le dynamisme de La Vallée des Jeux qui s'exprime par l'organisation du premier festival des jeux au Val d'Europe.

VB
ML
JF
JF

2. Rapport financier établi par le trésorier Jérôme Fleuret

BILAN FINANCIER "LA VALLEE DES JEUX" 2019

Au 30/06/19

DEPENSES		RECETTES	
		Excédent 2018	547,84
		Subvention Mairie Bailly	4 500,00
Fournitures pour ateliers créatifs	266,78	Ateliers créatifs	361,00
Frais fonctionnement	2 680,88	Soirées jeux	226,00
Assurance	559,00	Tarif à la visite	315,60
Achats jeux	3 956,14	Cotisation Adhérent	3 043,00
Charges de personnel	104,42	Emprunt jeux de société	660,00
Frais manifestations	4 158,81	Boissons	22,80
Dépenses Ludofolies	3 082,66	Location jeux géants	1 292,75
Dépenses Rallye	963,15	Ludofolies	2 251,26
Féerie de Noël	113,00	Rallye	300,00
Achats matériels informatiques	0,00		
Provision Infographie -festival	1 000,00		
	<hr/>		<hr/>
Total des dépenses	12 726,03	Total des recettes	13 520,25
Excédent	794,22		

VB
M JF

3. Présentation et vote du Conseil d'Administration

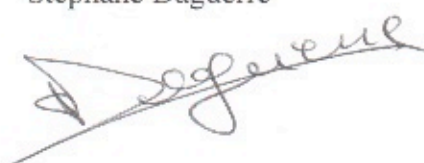
Jérôme Fleuret, Raphaël Rieux, Stéphane Daguerre, Valérie Bélaïch, Magalie Laze et Marie Bélou-Affre restent membres du conseil d'administration.

Se présentent et sont élus au conseil d'administration, sans objection, Pierre Sabin, Mathieu Leclercq et Patrick Bellenger.

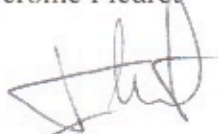
Le président annonce la tenue d'une prochaine réunion, courant septembre 2019, pour l'élection des membres du bureau.

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 18h45.

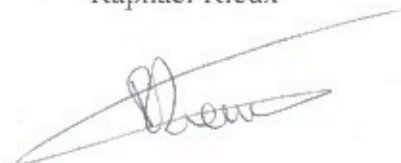
Président
Stéphane Daguerre



Trésorier
Jérôme Fleuret



Secrétaire
Raphaël Rieux



Membres du conseil d'administration :

Valérie Bélaïch



Magalie Laze



Marie Bélou-Affre

